Image not found or type unknown

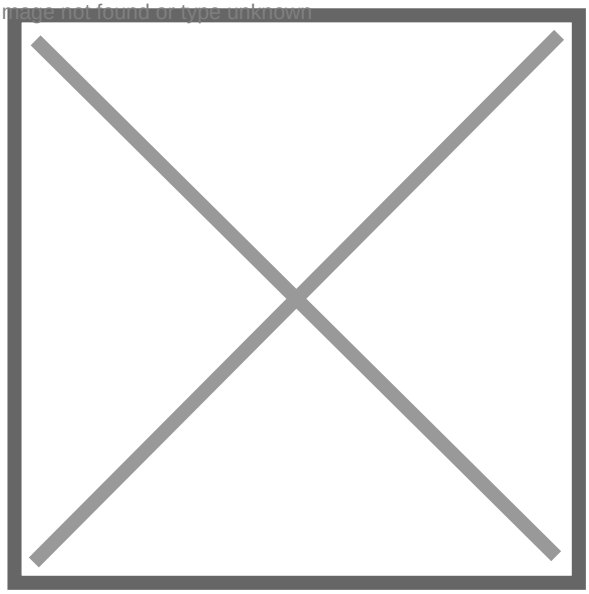

Renseignement pour un actionaire minoritaire

Par **baloufun**, le **07/12/2012** à **16:21**

[fluo]bonjour[/fluo] j'ai travaille 8ans comme directrice d'agence cadre, dans une société(agence immobilière) je l'ai quitter depuis 3ans mais j'ai toujours des parts minoritaire.mes associes a eux deux majoritaire veulent arrêter et vendre l'activité(cause départ en retraite)
doivent ils me tenir informer de la vente ,et par quel démarche?
merci d'avance pour les reponses

Par **trichat**, le **10/12/2012** à **21:07**

Bonjour,

Quel est le statut juridique de cette société? (SARL, SA, ...)
Les titres que vous détenez sont-ils nominatifs?

Avez-vous consulté les statuts qui en règle générale prévoient les conditions dans lesquelles les titres peuvent être cédés?

Ces informations permettront de vous donner une réponse appropriée.

Cordialement.

Par **baloufun**, le **11/12/2012** à **11:24**

merci pour votre réponse,il s'agit d'une SARL et pour les statuts je vais les vérifiées cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés